

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de l'Industrie et du Commerce m'informe comme suit: Un certain nombre d'entreprises canadiennes ont participé au programme spatial des États-Unis, mais nous ne disposons pas de renseignements sur les sociétés canadiennes qui ont pris part à la fabrication de pièces servant à la construction de fusées américaines en tant que telles.

L'AFFECTATION DU "MV LUCY MAUD MONTGOMERY"

Question n° 2667—**M. Macquarrie:**

1. A-t-on l'intention d'affecter le «M V Lucy Maud Montgomery», actuellement en service sur la ligne Borden-Cap-Tormentine, à la ligne Wood Islands-Caribou?

2. Dans l'affirmative, quand va-t-on le faire?

3. Quelles transformations ou quels agrandissements faudrait-il apporter aux quais et aux autres installations du port pour que ce navire puisse y aborder?

4. Combien coûteraient en tout ces agrandissements ou ces transformations?

5. S'il ne fait pas ce changement d'affectation, le gouvernement a-t-il l'intention de contribuer à la mise en service d'un troisième navire à Wood Islands-Caribou?

6. Quand a-t-on l'intention d'augmenter ce service?

L'hon. Don Jamieson (ministre des Transports): La Commission canadienne des transports communique les renseignements suivants: 1. On songe sérieusement à affecter un troisième navire au service entre Wood Islands et Caribou, mais aucun navire n'a encore été choisi à cette fin.

2. Voir la réponse au n° 1.

3. Voir la réponse au n° 1.

4. Voir la réponse au n° 1.

5. Voir la réponse au n° 1.

6. Voir la réponse au n° 1.

L'ENQUÊTE SUR L'ACCIDENT À LA SUBDIVISION DE RIVERS DU CANADIEN NATIONAL

Question n° 2669—**M. Skoberg:**

1. La Commission canadienne des transports a-t-elle terminé son enquête sur l'accident survenu à la subdivision de Rivers du CN le 28 avril 1968, dans lequel une locomotive s'est écroulée sur un pont, entraînant la mort de trois employés, et dans l'affirmative, quels résultats l'enquête a-t-elle donnés?

2. Si la Commission canadienne des transports n'a pas terminé son enquête sur cet accident, dans combien de temps croit-elle pouvoir la terminer?

3. Le rapport de la Commission sera-t-il publié à la fin de l'enquête, et sinon, pourquoi?

4. Combien d'heures-homme a-t-on employées jusqu'ici à tenter de déterminer la cause de cet accident?

[M. Beaudoin.]

5. Combien d'enquêteurs le ministère a-t-il désignés jusqu'à maintenant pour déterminer la cause de l'accident?

6. A-t-on reçu des rapports sur la cause de l'accident de la part des syndicats de cheminots ou de la Fédération des employés affectés à l'entretien des voies, ou leur a-t-on demandé de produire ces rapports?

L'hon. Don Jamieson (ministre des Transports): La Commission canadienne des transports communique les renseignements suivants: 1. L'enquête est terminée et le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports étudie actuellement le rapport présenté par les enquêteurs. Il est question des conclusions de l'enquête dans la partie 3 ci-dessous de la réponse.

2. Ne s'applique pas.

3. Le Comité des transports par chemin de fer est actuellement saisi de la requête de la Fraternité des travailleurs de l'entretien de la voie et de certains personnels du mouvement, par laquelle on demande que le rapport soit rendu public.

4. Le nombre estimatif d'heures-homme est de 170.

5. Huit.

6. La réponse est donnée à la partie 3.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—L'EMPLOI DES AGENTS ET DES STAGIAIRES

Question n° 2671—**M. Fairweather:**

1. Combien d'agents du service extérieur et de stagiaires en administration le ministère des Affaires extérieures emploie-t-il actuellement?

2. Combien d'agents du service extérieur ont démissionné du ministère (sauf ceux qui ont pris leur retraite) a) en 1969, jusqu'à ce jour, b) à chacune des dix dernières années?

3. Combien de stagiaires en administration ont démissionné du ministère (sauf ceux qui ont pris leur retraite) a) en 1969, jusqu'à ce jour, b) à chacune des dix dernières années?

4. De ceux qui sont actuellement à l'emploi du ministère, combien y en a-t-il, dans chaque catégorie, qui travaillaient à Ottawa en juin 1969?

5. De ceux qui travaillaient à Ottawa, combien, dans chaque catégorie, étaient affectés directement au bureau ou au personnel du secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

6. Les employés ainsi affectés, et qui s'ajoutent aux adjoints spéciaux, aux adjoints exécutifs ou au secrétaire spécial, ne sont-ils pas soustraits au personnel normal du ministère?

7. Quelles sont les fonctions de chacun des agents du service extérieur ou des stagiaires en administration affectés au personnel du secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

8. Quelles sont les fonctions spéciales, au sein du bureau ou du personnel du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui exigent la présence d'un agent du service extérieur ou d'un stagiaire en administration?